

Pour une alimentation locale, écologique et sociale accessible à tous·x·tes

En Suisse, les trois quarts du marché des produits biologiques sont partagés entre les deux géants de la distribution Coop et Migros¹ alors qu'ils ont tous deux récemment été épinglés pour leurs marges considérables, allant jusqu'à 57% et 46% respectivement², réalisées sur le dos des consommateur·rices et des producteur·rices. C'est une véritable insulte pour les producteur·rices tout comme pour les consommateur·rices. C'est d'autant plus révoltant en cette période d'inflation, de perte de pouvoir d'achat et face à la difficulté du métier de paysan·nes.

Un modèle de production et de vente alternatif, dont le but est de produire une alimentation locale tout en assurant un prix juste pour celles et ceux qui la produisent est l'Agriculture Contractuelle de Proximité (ACP). La Fédération Romande des ACP (FRACP) propose la définition suivante³ : « L'agriculture contractuelle de proximité peut se définir comme regroupant les initiatives de paniers contractuels pour une agriculture locale, écologique, sociale, solidaire et à taille humaine pour assurer la souveraineté alimentaire ». Le but central est d'avoir un minimum d'intermédiaires entre les consommateur·rices et les producteur·rices, afin de garantir un prix juste. Les modèles ACP permettent aux consommateur·rices de s'abonner à l'année pour recevoir un panier de légumes chaque semaine et aux producteur·rices de pouvoir prévoir leur production et leurs dépenses pour l'année. L'abonnement à un panier de légumes contribue également à une sensibilisation aux produits de saison variés et parfois inconnus.

Malgré tout le positif des ACP, cette solution n'est pas accessible à tout le monde. En effet, elle reste souvent réservée à une classe sociale plus ou moins aisée qui peut et choisit de mettre un budget plus élevé dans une alimentation locale, de saison et produite de manière écologique. Or, manger sainement et soutenir la production locale ne devrait pas être un luxe. En effet, l'achat d'un abonnement à l'année à un panier de légumes implique de verser une somme d'argent conséquente en une fois, ce qui peut représenter un frein pour les personnes à bas revenu.

Dans le plan climat récemment présenté à ce conseil, l'action phare CONSO1 est de « promouvoir une alimentation de qualité, saine, variée, de saison et locale auprès de la population ». Par ailleurs, la ville de Prilly a introduit récemment une subvention à une alimentation durable pour l'achat de paniers de légumes⁴. Dans le sens du plan climat et à l'image de l'action de la ville de Prilly, je dépose le postulat suivant :

Le Conseil communal invite la municipalité à étudier la possibilité d'intégrer dans les subventions au développement durable pour la population, la possibilité de bénéficier d'une subvention pour l'abonnement à un panier de légumes d'une structure de la région ainsi qu'à promouvoir cette offre particulièrement auprès des personnes à faible revenu, par exemple aux personnes bénéficiaires de la carte Caritas.

Ella-Mona Chevalley

Le 20 mars 2023

¹ <https://www.rts.ch/info/economie/9338523-la-concurrence-autour-des-produits-bio-sintensifie-entre-coop-et-migros.html>

² <https://www.rts.ch/info/economie/13204292-les-grosses-marges-de-coop-et-migros-sur-les-produits-laitiers-font-reagir.html>

³ <https://www.fracp.ch/une-acp-c-est-quoi>

⁴ <https://www.prilly.ch/vivre-a-prilly/developpement-durable/subventions-developpement-durable.html>